

# numerus

courrier statistique

[www.stat.vd.ch](http://www.stat.vd.ch)

35<sup>e</sup> année n°2 mars 2018

## LA SANTÉ EN PLEINE FORME: +17 % D'EMPLOIS EN QUATRE ANS

*Avec 56 000 équivalents plein temps à fin 2015, le domaine vaudois de la santé a connu une croissance des emplois de 17% depuis 2011, dépassant celle de l'économie vaudoise (7%). Ce domaine se caractérise par une forte proportion de femmes: 67% contre 41% en moyenne cantonale. Vaud figure en 3<sup>e</sup> position des cantons en termes d'emplois dans la santé et occupe le 5<sup>e</sup> rang en termes de poids du domaine santé dans l'économie, un domaine par ailleurs fortement dépendant de l'étranger avec plus du tiers des collaborateurs des hôpitaux formés dans un autre pays.*

En 2015, le canton de Vaud compte 435 000 emplois correspondant à 350 000 équivalents plein temps (EPT). Parmi ces emplois, ceux du domaine de la santé<sup>1</sup> en représentent 16,5% (15,9% pour les EPT), soit près de 72 000 (56 000 EPT) [T1]. La santé se caractérise par une féminisation plus importante (67% des EPT) que dans l'ensemble de l'économie vaudoise (41%).

### 17% DE CROISSANCE EN 4 ANS

Avec une progression de 17% des EPT depuis 2011, la croissance du secteur vaudois de la santé a été plus forte que celle de l'ensemble de l'économie vaudoise (7%). Elle a aussi été légèrement plus forte qu'en moyenne nationale (+14% pour le secteur suisse de la santé).

### VAUD: 3<sup>e</sup> CANTON EN TERMES D'EMPLOIS...

Vaud figure en 3<sup>e</sup> place des cantons en termes d'EPT dans la santé – derrière Berne et Zurich – avec 10% du total suisse contre 8,7% pour l'ensemble de l'économie: les emplois du domaine de la santé y sont surreprésentés, illustrant

l'importance de ce domaine dans le tissu économique vaudois [F1]. Parmi les particularismes cantonaux, Bâle-Ville (4<sup>e</sup> canton en termes d'emplois) arrive largement en tête pour le secteur non soignant en raison du poids de son industrie pharmaceutique; Genève, 6<sup>e</sup> canton en termes d'emplois dans la santé, est en tête pour les laboratoires médicaux; Zoug, 17<sup>e</sup> en termes d'emplois, occupe la 1<sup>re</sup> place dans le commerce de gros de produits pharmaceutiques.

### ...ET 5<sup>e</sup> CANTON ORIENTÉ SANTÉ

En termes d'importance relative, avec près de 16% de ses EPT dans le domaine de la santé, Vaud arrive en 5<sup>e</sup> position des cantons, à quasi-égalité avec Bâle-Campagne mais derrière Schaffhouse (18%) et Appenzell Rhodes-Extérieures (20%) – deux petits cantons avec respectivement 6500 et 4100 EPT – et, surtout, Bâle-Ville (27%). Zurich, premier canton en termes d'emplois dans la santé avec 92 000 EPT, n'arrive qu'en 20<sup>e</sup> position en termes relatifs avec moins de 12% de ses emplois dans le domaine de la santé.

**1-3** La santé en pleine forme:  
+17% d'emplois en quatre ans  
» [www.stat.vd.ch/sante](http://www.stat.vd.ch/sante)

**4** Assurance-invalidité: moins  
de rentiers, plus de mesures de  
réadaptation  
» [www.stat.vd.ch/ai](http://www.stat.vd.ch/ai)

© Statistique Vaud  
Rue de la Paix 6 - 1014 Lausanne  
T +41 21 316 29 99  
[info.stat@vd.ch](mailto:info.stat@vd.ch)

Abonnement: CHF 49.–

Rédacteur responsable: Gilles Imhof

Responsable d'édition: Amélie de Flaugergues

Rédaction: Alexandre Oettli (AO),  
Laure Kaeser (LK)

Mise en page: Statistique Vaud

Imprimé en Suisse



**STATISTIQUE VAUD**

Département des finances  
et des relations extérieures

### SECTEUR INTRA-MUROS: PLUS DE LA MOITIÉ DES EMPLOIS

Le secteur intra-muros (établissements hospitaliers, établissements médico-sociaux et institutions pour personnes handicapées) regroupe plus de la moitié (53%) des emplois vaudois de la santé avec 29 000 EPT dont 71% occupés par des femmes.

Deuxième en nombre d'emplois, le secteur ambulatoire (médecins et médecins-dentistes libre-praticiens, psychothérapeutes, psychologues, physiothérapeutes, soins à domicile et autres activités paramédicales) représente 13 000 EPT dont 72% de femmes.

L'industrie du domaine de la santé (fabrication de produits pharmaceutiques et de matériel médical, essentiellement) comprend 6 000 EPT (40% de femmes).

Viennent ensuite le commerce de détail (2 800 EPT) et de gros (1 600 EPT), les assurances sociales (1 500 EPT), les autres services (notamment les laboratoires médicaux) avec 1 200 EPT et, finalement, les organisations pour la santé (500 EPT).

### HÔPITAUX: UN TIERS DES EMPLOIS...

Avec 18 500 EPT, les établissements hospitaliers (hôpitaux en soins généraux, de réadaptation ou psychiatriques, cliniques privées en soins généraux ou spécialisées) constituent le plus gros pourvoyeur d'emplois du domaine vaudois de la santé avec un tiers des emplois. Parmi ceux-ci, 68% sont consacrés à l'aide et aux soins médicaux et infirmiers, dont 40% de personnel soignant et 14% de médecins [F2]. Un sixième est occupé par du personnel administratif et un septième par le personnel de maison et les services logistiques et techniques.

### ...AVEC 36% DE DIPLÔMES OBTENUS À L'ÉTRANGER...

Depuis le début de cette décennie, les données récoltées auprès des hôpitaux incluent la provenance du diplôme du personnel de santé. En 2016, les employés des hôpitaux<sup>2</sup> et cliniques sont 36% à détenir un diplôme obtenu à l'étranger [T2]. La proportion de diplômes étrangers est la plus faible pour le personnel administratif (18%), alors qu'elle

est maximale parmi le personnel soignant (infirmières et aides-soignantes, 46%). Pour les médecins, elle est de 29%.

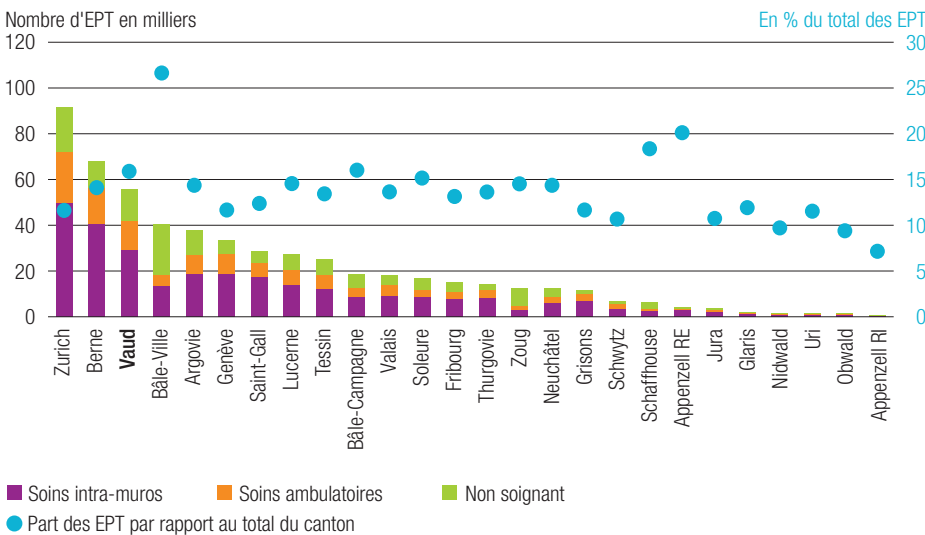
### ...UNE LARGE PRATIQUE DU TEMPS PARTIEL...

Dans les hôpitaux vaudois, le taux d'activité moyen est de 68%. Si le temps partiel y est plus répandu parmi les femmes (taux moyen de 65%) que parmi les hommes (74%), toutes les fonctions sont concernées. Le personnel de maison est celui qui travaille au taux le plus élevé (73% en moyenne) alors que les médecins ont les taux les plus faibles (62%).

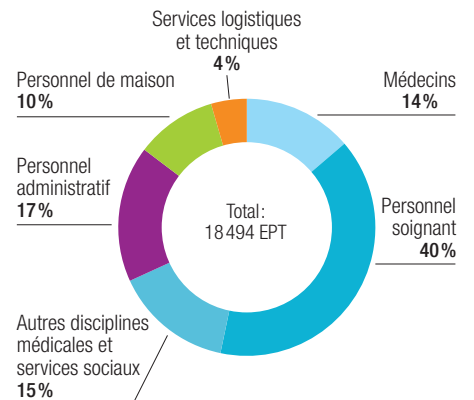
### ...ET PLUS DE 50 ANS POUR LE QUART DES EMPLOYÉS

Agés de 40 ans en moyenne, les employés des hôpitaux vaudois sont un quart à avoir plus de 50 ans et 1% plus de 65 ans. On observe un pic à 30 ans chez les médecins, l'effectif chutant ensuite rapidement, nombre de médecins formés s'installant ensuite en pratique privée [F3]. Le pic est un peu plus précoce chez les soignants (28 ans), probablement en raison de la durée

[F1] IMPORTANCE DU DOMAINE DE LA SANTÉ PAR CANTON, 2015



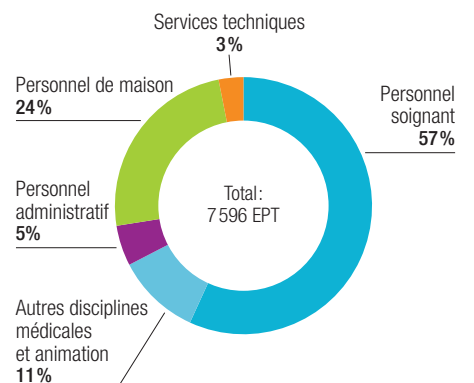
[F2] PERSONNEL DES HÔPITAUX (EN EPT), VAUD, 2016



[T1] EMPLOIS DU DOMAINE DE LA SANTÉ, VAUD, 2015

Type d'activité	Emplois		Equivalents plein temps (EPT)		
	Total	Femmes en %	Total	En %	Femmes en %
Secteur intra-muros	36 986	73	29 374	52,9	71
Secteur ambulatoire	19 175	77	12 661	22,8	72
Autres services	1 596	63	1 210	2,2	60
Industrie	6 214	41	5 952	10,7	40
Commerce de gros	1 811	44	1 639	2,9	41
Commerce de détail	3 567	81	2 767	5,0	79
Assurances sociales	1 697	67	1 502	2,7	65
Organisations	696	75	475	0,9	71
<b>Total</b>	<b>71 742</b>	<b>71</b>	<b>55 579</b>	<b>100,0</b>	<b>67</b>

[F4] PERSONNEL DES EMS (EN EPT), VAUD, 2016



moindre de leur formation. Leur effectif baisse ensuite moins rapidement. C'est parmi le personnel administratif, logistique ou technique que les effectifs sont les plus constants quel que soit l'âge.

### 7600 EPT DANS LES EMS...

Deuxième employeur du secteur intra-muros, les EMS comptent 7600 équivalents plein temps, essentiellement composés du personnel soignant (57 %) et du personnel de maison (24 %) [F4]. Avec une moyenne de 41 ans, ils sont un peu plus âgés que dans les hôpitaux, essentiellement car la proportion des plus de 50 ans y est supérieure (32 %).

La dépendance vis-à-vis du personnel formé à l'étranger y est plus faible que dans les hôpitaux avec 30 % de diplômés étrangers (en termes d'EPT) parmi l'ensemble du personnel diplômé. La situation varie fortement d'une profession à l'autre avec par exemple 43 % pour les infirmières et 21 % pour le personnel de maison.

### ... POUR UN TAUX D'ACTIVITÉ MOYEN DE 60 %

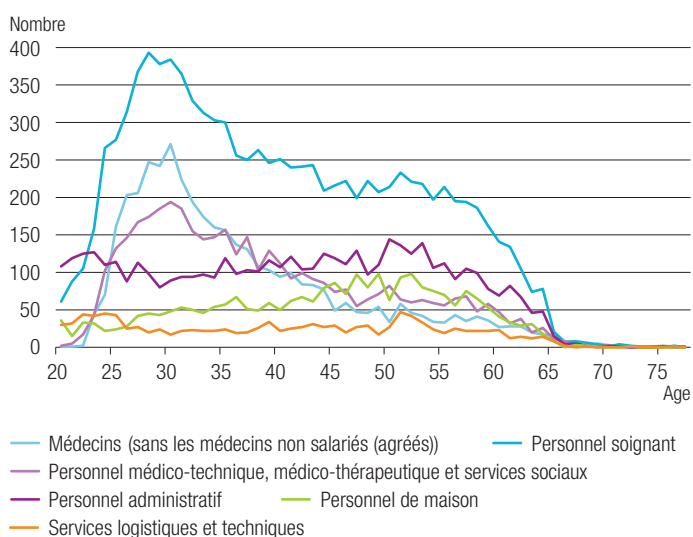
Avec un taux d'activité moyen de 60 %, le temps partiel est un peu plus répandu que dans les hôpitaux (68 %), avec là aussi de grandes différences selon le type de fonction occupée: si le personnel hôtelier est celui qui a le taux d'activité le plus élevé (66 % en moyenne), les médecins (9 %) figurent à l'autre bout de la chaîne, probablement car la présence d'un médecin à plein temps ne se justifie généralement pas dans les EMS. Le temps partiel est également très répandu parmi le personnel administratif, avec un

## [T2] CARACTÉRISTIQUES DU PERSONNEL DES HÔPITAUX, VAUD, 2016

Fonction	Taux d'activité moyen (%)	Diplômés <sup>1</sup> étrangers (%)	Femmes (%)
Médecins	62	29	53
Personnel soignant	70	46	82
Personnel médico-technique, médico-thérapeutique et services sociaux	67	33	72
Personnel administratif	65	18	77
Personnel de maison	73	43	62
Services logistiques et techniques	68	28	28
<b>Total</b>	<b>68</b>	<b>36</b>	<b>71</b>

<sup>1</sup> Sans le CHUV en raison de données incomplètes.

## [F3] EMPLOYÉS DES HÔPITAUX PAR ÂGE ET FONCTION, VAUD, 2016



taux d'activité moyen de 39 %, nombre d'EMS externalisant certaines tâches administratives.

## INSTITUTIONS: 61 % D'ÉDUCATEURS

Le secteur vaudois des institutions intra-muros recouvre l'accueil des adultes en difficulté ou en situation de handicap, que celui-ci soit physique, sensoriel, mental ou psychique. En fonction des caractéristiques principales des pensionnaires, ces institutions sont regroupées en deux catégories: «difficultés sociales» et «handicap mental et/ou physique», cette dernière catégorie employant la plus grosse part (86 %) des 3100 EPT du secteur. Le personnel enseignant et éducatif représente la majorité des emplois avec 61 % des EPT, suivi du personnel de maison (15 %) et de celui des ateliers (12 %).

## SOINS À DOMICILE: 3100 EPT

Dans le canton de Vaud, l'aide et les soins à domicile sont dispensés par des professionnels regroupés dans une cinquantaine de centres médico-sociaux, une trentaine d'organisations privées ainsi que des infirmières et infirmiers indépendants. L'activité vaudoise d'aide et de soins à domicile recouvre l'équivalent de 3100 EPT, dont 30 % d'infirmières et infirmiers formés et 16 % de titulaires d'une formation professionnelle initiale en soins ou socio-éducative. Le temps partiel y est largement répandu, avec un taux d'activité moyen de 52 %, le personnel de type administratif étant celui qui travaille au taux le plus élevé (61 % en moyenne).

## 3300 MÉDECINS INDÉPENDANTS

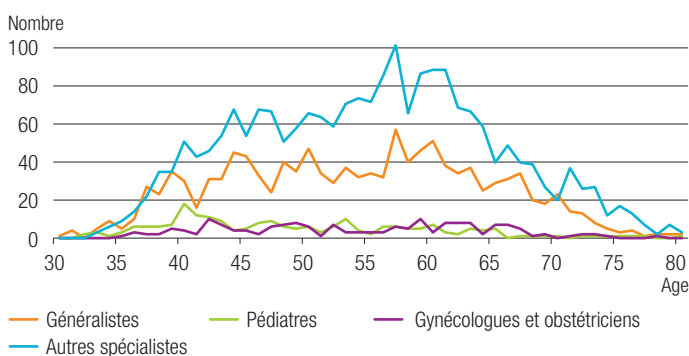
Le canton de Vaud compte quelque 3300 médecins travaillant en libre-pratique, à savoir les médecins en cabinet privé ainsi que les médecins agréés dans les hôpitaux privés ou dans les cliniques privées. Les médecins de premier recours (généralistes et pédiatres) représentent 44 % de l'effectif total, les spécialistes 56 %. En moyenne, les médecins sont âgés de 54 ans, les pédiatres étant les plus jeunes (49 ans), les spécialistes les plus âgés (55 ans) [F5]. Près des deux tiers (64 %) des médecins sont âgés de plus de 50 ans, 15 % ayant même dépassé 65 ans. Seuls 8 % ont moins de 40 ans. | AO

<sup>1</sup> Ensemble des personnes travaillant dans le domaine de la santé, qu'elles soient de profession médicale, soignante, technique ou administrative. Y compris les secteurs des services et de l'industrie liés à la santé ainsi que la fabrication et la commercialisation de lunettes et articles similaires.

<sup>2</sup> Sans le CHUV en raison de données incomplètes.

Source des données: StatVD/OFS, Statistique structurelle des entreprises, Statistique des hôpitaux, Statistique des institutions médico-sociales. SSP, base de données des autorisations de pratiquer.

## [F5] MÉDECINS EN LIBRE-PRATIQUE PAR ÂGE ET SPÉCIALITÉ, VAUD, JANVIER 2018





## ASSURANCE-INVALIDITÉ: MOINS DE RENTIERS, PLUS DE MESURES DE RÉADAPTATION

Le canton de Vaud dénombre quelque 20 000 personnes au bénéfice d'une rente de l'assurance-invalidité en 2016, soit 4 % de la population assurée. Depuis quelques années, cette assurance met davantage l'accent sur l'insertion. Ainsi, le nombre de mesures de réadaptation octroyées a plus que quintuplé en dix ans pour atteindre 13 400 en 2016, alors que le nombre de rentiers a légèrement diminué.

Toute personne<sup>1</sup> qui, en raison d'une atteinte à sa santé, est limitée de manière durable dans sa capacité de gain ou dans l'accomplissement de ses travaux habituels, a droit à une prestation de l'assurance-invalidité (AI). Une rente AI peut, quant à elle, être octroyée si ces aptitudes ne peuvent être rétablies, maintenues ou améliorées par des mesures de réadaptation raisonnablement exigibles. Fin 2016, 20 151 personnes bénéficient d'une rente dans le canton de Vaud.

### TAUX DE RENTIERS EN BAISSÉ SAUF POUR LES JEUNES ADULTES

La part des bénéficiaires de rentes AI dans la population assurée<sup>1</sup> est quasi équivalente en Suisse et en terres vaudoises (respectivement 4,2 % et 4,1 % en 2016). Dans les deux cas, ce chiffre a diminué au cours des dix dernières années. Toutefois, la baisse est légèrement plus marquée au niveau suisse (-0,9 point de pourcent) que dans le canton de Vaud (-0,8 point).

Bien que Vaud affiche un taux de rentiers inférieur à celui de la Suisse, ce canton est un des seuls – aux côtés de Neuchâtel, du Valais et de Glaris – à connaître une augmentation du nombre de nouvelles rentes octroyées. En effet, alors que 1207 nouveaux bénéficiaires étaient dénombrés en 2007, ils sont près de 1400 en 2016. A noter que la diminution du taux vaudois de rentiers AI s'explique davantage par la croissance de la population sur cette période (+19 %) que par le nombre de sorties du dispositif AI.

Enfin, cette baisse est à nuancer au regard des catégories d'âges. Si la part des bénéficiaires de rentes AI dans la population assurée diminue pour les 40 ans et plus, ce n'est pas le cas de celle des jeunes adultes (18 à 39 ans) pour lesquels le taux reste stable ces dernières années.

### CINQ FOIS PLUS DE MESURES DE RÉADAPTATION EN DIX ANS

Le premier volet de la 6<sup>e</sup> révision de l'AI, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012, met l'accent sur les mesures de réadaptation à la vie professionnelle ou à l'exercice d'une activité comparable. Au cours des dix dernières années, le nombre de ces mesures a plus que quintuplé dans le canton de Vaud pour atteindre 13 400 en 2016. Il s'agit principalement de mesures d'intervention précoce, de reclassement ou d'orientation professionnels, et de formation professionnelle initiale. En 2016, environ 1800 bénéficiaires des prestations

de l'AI ont été maintenus ou placés sur le marché de l'emploi contre à peine plus de 200 dix ans auparavant.

### PRÈS DE 60 % DES RENTIERS ONT PLUS DE 50 ANS

La détérioration de la santé et donc le risque de devenir rentier AI augmentent avec l'âge. Moins de 2 % des personnes âgées de 18 à 29 ans sont tributaires d'une rente AI. Ce chiffre oscille entre 2 % et 4 % entre 30 et 49 ans, puis passe à 7 % chez les personnes âgées entre 50 et 59 ans. Durant les années précédant l'âge de l'AVS (60 à 64 ans), les taux atteignent un maximum: près de 12 % des hommes et 9 % des femmes reçoivent une rente AI [F1]. Au total, près de 60 % des rentiers sont âgés de 50 à 64 ans (11 600 personnes).

### DEUX TIERS DES JEUNES RENTIERS SOUFFRENT DANS LEUR SANTÉ PSYCHIQUE

Les personnes bénéficient le plus souvent d'une rente AI en raison d'une maladie (87 % des rentiers AI). Les infirmités congénitales (8 %) et les accidents (5 %) sont des causes moins fréquentes.

Parmi les rentiers AI et toutes invalidités confondues, le groupe d'affection le plus fréquent est celui des psychoses-psycho-névroses, qui concerne la moitié des cas. Les jeunes rentiers souffrent proportionnellement davantage de ces maux que leurs homologues plus âgés: deux tiers des 18 à 39 ans en sont affectés contre 48 % des 50 à 64 ans. Parmi ces derniers, plus d'un rentier sur cinq est touché par une affection des os ou de l'appareil locomoteur suite à un accident ou en raison d'une maladie (contre 3 % des 18-39 ans) [F2].

### RENTE COMPLÈTE POUR 83 % DES BÉNÉFICIAIRES

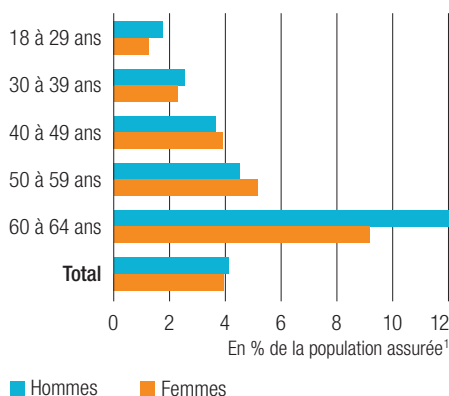
Seules les personnes ayant un degré d'invalidité supérieur à 40 % ont droit à une rente. Un peu plus de quatre bénéficiaires sur cinq ont un taux d'invalidité compris entre 70 % et 100 %, ce qui leur donne droit à une rente entière (montant compris entre 1175 et 2350 francs par mois). Les autres bénéficiaires ont un degré d'invalidité moindre, donnant droit à un quart de rente, à une demi-rente ou à trois quarts de rente. | LK

<sup>1</sup> Population résidente permanente de 18 ans jusqu'à l'âge de la retraite AVS.

Source des données: OAI/OFAS.



[F1] RENTIERS AI PAR SEXE, VAUD, 2016



<sup>1</sup> Population résidente permanente de 18 ans jusqu'à l'âge de la retraite AVS.

[F2] RENTIERS AI PAR CAUSE D'INFIRMITÉ, VAUD, 2016

